



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

E-DISTRICT 75

LE JOURNAL NUMÉRIQUE DU DISTRICT 75

17 Octobre 2025 // Edition n°186

SAISON 2025/2026

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1-6

INFOS

- **E-FOOT : LANCEMENT DU E-CRITERIUM !**
- **COMMISSION 2025/2026 : APPEL À CANDIDATURE !**
- **FÉMINISATION : DONNONS TOUTE LEUR PLACE AUX DIRIGEANTES !**
- **SERVICES CIVIQUES : SITUATION INCERTAINE POUR 2025/2026 !**
- **AFFICHAGE OBLIGATOIRE : PROTECTION DES PUBLICS**
- **FMI : RAPPELS**

P.7-8

RAPPELS

- **OBLIGATIONS (ARTICLE 11 RSG D75)**

P.9-10

TECHNIQUE

- **SAISON 2025/2026 : CALENDRIER PRÉVISIONNEL**
- **FÉMININES / FOOT ANIMATION / FUTSAL : CALENDRIERS PRÉVISIONNELS 25/26**



P.11-12

FOOT FÉMININ



- **TOUTES FOOT : DÉBUT DE LA SAISON !**
- **COMMISSION FÉMINISATION : RETOUR SUR LA MOBILISATION "OCTOBRE ROSE"**

P.13

FOOT ANIMATION

- **REJOIGNEZ LA COMMISSION !**

P.14-16

ARBITRAGE

- **JOURNÉES DE L'ARBITRAGE : INTERVENTIONS AU PARIS FC ET AU CA PARIS 14**
- **SAISON 2025/2026 : AMENDEMENTS SUR LES LOIS DU JEU**
- **FIA N°3 : INSCRIVEZ - VOUS !**

P.17

EUROTECH SECURITY

P.18

PROCÈS VERBAUX



E-FOOT LANCEMENT DU E-CRITÉRIUM

Chers licenciés, à vos manettes !

Après les succès de l'organisation du tour départemental de l'E-Cup FFF lors des quatre dernières saisons, le District souhaite dorénavant passer à l'étape supérieure et créer cette nouvelle compétition pour cette pratique novatrice.

DEROULEMENT COMPÉTITION :

Elle s'organisera ainsi en deux phases :

- Phase 1 : Saison régulière (Format poule - système de classement)
- Phase 2 : "Final Four" (système de tournoi final suite au classement)

MODALITÉS :

- **10** clubs parisiens représentés par 1 ou 2 joueurs (1 titulaire et/ou 1 remplaçant).
- Etre âgé de **16 ans minimum** (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs).
- Etre **licencié dans un club parisien** (tout type de licence possible).
- Jeu **EA SPORTS FC 26** sur **PlayStation 5**.

ENGAGEMENT :

Veuillez engager vos représentants sur le formulaire ci-contre avant le **Vendredi 31 Octobre 2025** :

[FORMULAIRE D'ENGAGEMENT](#)

[AUTORISATION PARENTALE \(SI MINEUR\)](#)

[REGLEMENT E-CRITERIUM](#)



COMMISSION

COMMISSIONS 2025/2026 APPEL A CANDIDATURE

Le District Parisien de Football est à la recherche de nouveaux commissaires afin de dynamiser ses différentes commissions.

Nous recherchons des bénévoles commissaires pour toutes les commissions.

Cliquez [ici](#) pour retrouver la liste de toutes nos commissions.

Pour postuler, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : secretariat@district75foot.fff.fr en précisant la commission pour laquelle vous souhaitez candidater.



COMMISSION FÉMINISATION

FÉMINISATION

DONNONS TOUTE LEUR PLACE AUX DIRIGEANTES

Le développement du football féminin est une priorité. Plus de femmes dans nos clubs, c'est plus d'énergie, plus d'idées, plus de diversité... et à terme, plus de pratiquantes !

Beaucoup de mamans et de bénévoles accompagnent déjà nos jeunes au quotidien. Elles n'attendent qu'un signe pour franchir le pas et devenir dirigeantes.

Nous vous invitons donc à :

- Encourager les femmes de votre club à signer une licence dirigeante
- Afficher la campagne officielle mise à votre disposition
- Faire appel à la Commission de féminisation pour vous accompagner dans vos actions

La féminisation des instances est désormais une réalité légale, mais c'est dans nos clubs que tout commence. Vous êtes les moteurs de ce changement.

Ouvrons la voie ensemble : donnons aux femmes toute leur place dans le football parisien !

L'affiche



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

SERVICES CIVIQUES SITUATION INCERTAINE POUR 2025/2026 !

Situation incertaine pour les services civiques en 2025-2026...

Le District de Paris de Football informe les clubs qu'à ce jour, il n'est pas en mesure de proposer des missions de service civique pour la saison 2025-2026, dans l'attente de clarifications concernant le renouvellement des agréments nécessaires.

Pour rappel, ces missions permettaient aux clubs parisiens de bénéficier d'un soutien utile à leurs actions de développement, de citoyenneté et d'accompagnement éducatif. Dans l'état actuel, l'absence de ce dispositif représenterait un manque tant pour les clubs que pour les jeunes volontaires en quête d'une expérience d'engagement.

Le District reste mobilisé et espère pouvoir relancer ces missions dès que possible. Il ne manquera pas de tenir les clubs informés de toute évolution à ce sujet.

Nous remercions l'ensemble des clubs pour leur compréhension et leur patience.



VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT

Alertez-nous par e-mail



signal-sports@sports.gouv.fr

AFFICHAGE OBLIGATOIRE PROTECTION DES PUBLICS

Le District de Paris de Football en appelle à la responsabilité de l'ensemble des clubs pour se conformer à une nouvelle obligation réglementaire essentielle à la protection des publics.

Le **Décret n° 2025-435** rend désormais **obligatoire** l'affichage d'informations spécifiques dans tous les établissements visés par l'article L. 322-1 du Code du sport.

Ce dispositif a pour objectif d'informer les **pratiquants, encadrants, bénévoles et usagers** sur les moyens de **signalement, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement** en cas de :

- Violences physiques ou psychologiques
- Violences sexuelles
- Discriminations
- Bizutage
- Emprise
- Ou non-dénonciation de ces faits
-

Documents à consulter et à mettre en place :

- **Arrêté ministériel du 4 juin 2025 :**
- [Consulter le texte sur Légifrance](#)
- **Affiches officielles** à imprimer et à afficher **de manière visible et permanente** dans tous les espaces concernés : vestiaires, club-house, salles de réunion, etc.
- [Les affiches officielles \(PDF\)](#)
-

Délai de mise en conformité :

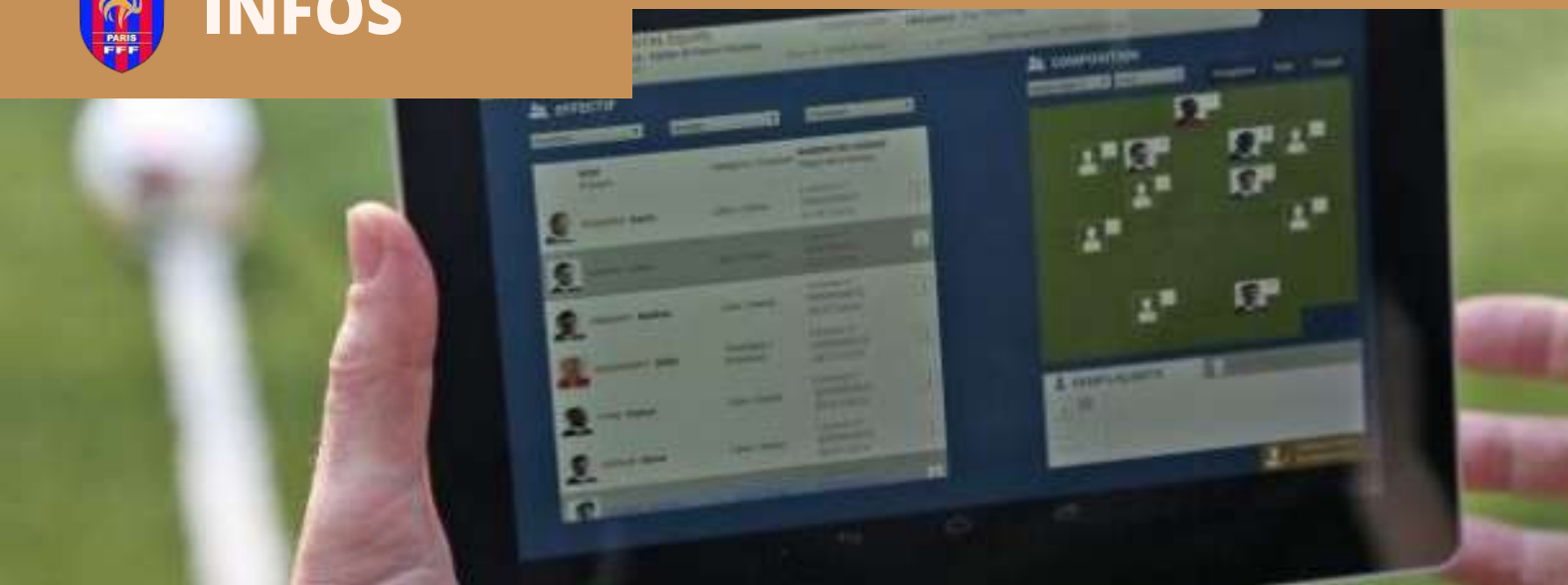
Les clubs disposent d'un **délai de six mois**, soit **jusqu'au 16 novembre 2025**, pour mettre en place ces affichages obligatoires.

Contrôles à venir :

La **SDJES** vérifiera la présence de ces affiches lors de ses visites, au même titre que les autres obligations en matière de **sécurité** et de **protection des publics**.

Votre engagement est essentiel pour garantir un environnement sportif **sûr, inclusif et respectueux**.

Merci pour votre mobilisation.



FMI RAPPELS

A l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026, l'heure est venue de rappeler les fondamentaux liés aux démarches administratives qui encadrent les rencontres.

A l'occasion du démarrage de cette nouvelles saison, le District vous propose un nouveau guide d'utilisation rappelant toutes les étapes et différentes démarches à effectuer au sujet des procédures administratives liées à l'utilisation de la FMI.

Prenez connaissance de ce guide dès maintenant ci-dessous et devenez un expert dans cette démarche !

GUIDE

N'hésitez pas à partager ce document aux référents Footclubs au sein de vos clubs respectifs. Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à toutes vos interrogations. En cas de questionnement de votre part, le District restera à vos côté et se tiendra à votre écoute.

RAPPEL ! Afin d'avoir une utilisation optimale de la FMI lors des procédures administratives autour des rencontres, veuillez à vous mettre à jour vis-à-vis des applications FMI. Découvrez la version 5 de la Web App FMI.

- > **Web App FMI : Les nouveautés de la version 5**
- > **Web App FMI : Installation de la version 5**





REGLEMENT

RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

“Article 11. - Les Obligations.

11.1 - Equipes obligatoires :

Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat ~~national, régional ou~~ départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- Une deuxième équipe Senior (DAM) disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.





- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U6 ou U7 (5 licenciés minimum) et 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe aux plateaux officiels U8 ou U9 (5 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (DAM).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- 1 équipe pouvant être mixte ou féminine qui participe à l'un des plateaux officiels U6 ou U7 ou U8 ou U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum dans le groupe U6/U7 ou U8/U9).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors 1 (DAM) ~~qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.~~

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations ~~sera~~ est effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5. “

EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75 - SAISON 2025/2026



SAISON 2025/2026

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le département technique du District publie le calendrier prévisionnel des formations d'éducateurs pour la saison 2025/2026 :

CALENDRIER DES FORMATIONS 2025/2026

Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

Attention : *Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)*





FEMININES / FOOT ANIMATION / FUTSAL CALENDRIERS PRÉVISIONNELS 25/26

Veillez trouver le planning prévisionnel des rencontres des différents critères pour la saison 2025/2026.

[CALENDRIER CRITERIUMS FOOT ANIMATION / FOOT FEMININ / FUTSAL 2025/2026](#)





TOUTES FOOT LANCEMENT DE LA NOUVELLE SAISON !

La nouvelle saison de « TOUTES FOOT » est officiellement ouverte ! Pour cette édition 2025/2026, les clubs ont une nouvelle occasion de développer le football féminin au sein de leurs structures et de mettre en lumière leurs initiatives.

Pourquoi participer ?

S'engager dans « TOUTES FOOT », c'est donner un coup d'accélérateur à la pratique féminine tout en bénéficiant d'un accompagnement concret. Chaque club engagé recevra des bons d'achat Nike pour soutenir ses projets :

- Tous les clubs participants : 300 €
- Lauréats départementaux : 800 €
- Lauréats régionaux : 1 800 €
- Lauréats nationaux : 3 300 €

Le calendrier à retenir

- Engagement des clubs : jusqu'au 15 décembre 2025
- Déploiement des actions par les clubs : jusqu'au 5 mai 2026
- Jurys départementaux : avant le 21 mai 2026
- Jurys régionaux : avant le 31 mai 2026
- Jury national : 12 juin 2026
- Cérémonie nationale : 4 et 5 juillet 2026

Toutes les infos : [**ICI**](#)



COMMISSION FEMINISATION ANIMATION POUR OCTOBRE ROSE

Le samedi 11 octobre 2025, la commission de féminisation a organisé une action de sensibilisation contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose lors du plateau U9F organisé par l'ES Seizième.

- Atelier de sensibilisation contre le cancer du sein.



- Jeux avec le ballon entre mamans et enfants.
- Le District de Paris remercie et félicite la commission de Féminisation pour son engagement et son investissement pour cette cause, pour laquelle il reste attaché.

Toutes les photos : [ICI](#)



FOOT ANIMATION REJOIGNEZ LA COMMISSION !

La Commission Foot Animation du District de Paris lance un appel à candidatures pour recruter de nouveaux commissaires bénévoles pour la saison 2025/2026.

Les réunions de la commission se tiendront tous les 15 jours, le mardi soir à 19h, au siège du District de Paris.

Le rôle d'un commissaire :

- Développer la pratique du football chez les jeunes de U6 à U13
- Organiser les critères, plateaux et coupes U10/U12 ainsi que les challenges U11/U13 (tirages, organisation, suivi...)
- Mettre en place et animer des journées événementielles (Challenge, JND, etc.)
- Répondre aux attentes des clubs et les accompagner dans leurs démarches
- Favoriser le jeu, le plaisir et l'épanouissement des enfants sur le terrain
- Participer aux commissions pour le suivi administratif (feuilles de match, licences, suspensions éducatives, etc.)

Devenir commissaire, c'est devenir un acteur important du football parisien, en contribuant à l'organisation des compétitions jeunes, au développement des jeunes pratiquants et à l'accompagnement des clubs.

Comment candidater ?

Envoyez votre candidature à secretariat@district75foot.fff.fr, en précisant vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse mail, téléphone).



JOURNEES DE L'ARBITRAGE INTERVENTIONS AU PARIS FC ET AU CA PARIS 14

Après le lancement réussi des 19èmes Journées Nationales de l'Arbitrage au Paris XIV Futsal, deux nouvelles interventions étaient prévues mercredi 8 octobre dans les écoles de football du Paris FC et du CA Paris 14 par la Commission Départementale d'Arbitrage du District de Paris. Conjointement avec les clubs, la Commission Départementale de l'Arbitrage a réfléchi à une séance dédiée à l'initiation à l'arbitrage et notamment au rôle des arbitres assistants.

Au Paris FC, dans l'enceinte du stade Déjerine, les jeunes joueurs des catégories U13 ont d'abord reçu une présentation théorique de la part de M. Laurent CHABOT, CTA du District de Paris et aussi des CTRA de la Ligue de Paris Ile-de-France, M. Daniel CHABOT et M. Cédric PELISSIER.

Du côté du CA Paris 14, M. Michaël AKPOLI, Président de la CDA et Mme Ouahiba IRBAH, membre de la CDA, ont donné les bases des lois du jeu aux U15. S'en est suivi par la suite des ateliers de mobilité, mêlant la gestuelle de l'arbitre assistant et le coup de sifflet de l'arbitre, et un biathlon technique sur les Lois du jeu football ont été organisés à l'aide des techniciens en arbitrage et des dirigeants des 2 clubs.

Par ces interventions, les jeunes licenciés se sont rendus compte que l'arbitrage n'était pas une chose facile. Ils ont donc pu alors s'apercevoir que tout comme les joueurs, l'arbitre est humain et est un passionné du jeu. Etant un sportif responsable, bien plus qu'un simple gardien des règles, c'est un acteur indispensable au sport.

Merci aux clubs du Paris FC et de CA Paris 14 et aux jeunes joueurs pour leur écoute et participation active.

Toutes les photos : [ICL](#)

**ARBITRAGE****Parisien de Football****Commission Départementale de l'Arbitrage**

Amendements des lois du jeu

Saison 2025/2026**SAISON 2025/2026**

AMENDEMENTS DES LOIS DU JEU

A l'aube de cette nouvelle saison 2025/2026, la Commission Départementale de l'Arbitrage vous faire un nouveau point au sujet des diverses modifications concernant les lois du jeu pour ce nouvel exercice.

Déjà évoqué lors des réunions de début de saison, vous trouverez l'ensemble des amendements des lois du jeu pour la saison 2025/2026 en cliquant sur l'icône ci-dessous :



La CDA du 75 en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2025/2026 !



F.I.A N°3 INSCRIVEZ-VOUS !

La Commission Départementale de l'Arbitrage du District Parisien de Football a déjà lancé les inscriptions pour la prochaine Formation Initiale d'Arbitrage (F.I.A) – Session n°3.

A tous les clubs parisiens et leurs licenciés, la CDA 75 informe que la prochaine F.I.A de la saison 2025/2026 aura lieu :

- **Samedi 8 Novembre 2025**
- **Dimanche 9 Novembre 2025**
- **Samedi 15 Novembre 2025**
- **Dimanche 16 Novembre 2025**

La Formation aura lieu au siège du District Parisien de Football (6 Av. Joseph Bédier – 75013 PARIS) entre 08h00 et 18h00.

(Choisir le centre de gestion « 75013 – PARIS »)

Pour s'inscrire : [ICI](#)

Attention : nous rappelons que la présence aux 4 journées de formation est obligatoire pour valider cette dernière.



EUROTECH SECURITY

Vidéoprotection
DAHUA



Caméra DAHUA mini dôme
Caméra intelligente détection de visage
Distance jusqu'à 30m
Compatible avec IOS & Android



Caméra DAHUA bullet
Image haute définition
Surveillance intelligente
Indice de protection IP67



Caméra dôme HIKVISION
Vision de nuit 30m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Antivandale



Caméra bullet HIKVISION
Vision de nuit 60m
Full HD de jour comme de nuit
Muni d'une IA
Sirène et flash lumineux



Caméra Bullet IP 4MP Deepview
Imagerie de haute qualité
Excellentes performances en basse lumière
Image claire en cas de fort contre-jour
Reconnaissance des plaques d'immatriculation

**Système de vidéoprotection à lecture de plaques
d'immatriculation**

A VOTRE SERVICE, POUR VOTRE SECURITE !

ALARME - INTERPHONIE - CAMERA - MOTORISATION - INSTALLATION - DEPANNAGE -
MAINTENANCE

06 24 97 83 97 - 01 55 86 06 62



PROCES VERBAUX

SAISON 2025/2026

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **FOOTBALL D'ANIMATION**
PV DU 14/10/25
- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**
PV DU 14/10/25

SAISON 2025/2026



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 41



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS !



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR